

Nouveaux compteurs de l'eau potable - Janvier 2024



Plus de 1000 compteurs des particuliers vont être équipés d'un système de télérelève par « Eau de Toulouse Métropole » à partir de Janvier 2024 sur la commune de Fonbeauzard.

Pour les compteurs datant de 2018 ou plus, un module est simplement rajouté. Pour tous les autres, l'installation de nouveaux compteurs nécessite une coupure d'eau temporaire de 10 à 15 minutes.

Les principaux avantages :

- Facturation des consommations réelles ;
- Alerte en cas de fuites
- Suivi des consommations grâce à une interface numérique sur le site Internet eaudetoulouse.fr et l'application mobile dédiée « Eau de TM ».
- Un dispositif efficace pour la préservation de la ressource en cette période de sécheresse.



Pour plus de renseignements:

<https://www.eaudetoulousemetropole.fr/mon-eau-au-quotidien/eau-potable/teleleve>